



**SETTIMANALE CORSU
SETTIMANALE CORSU
D'INFORMAZIONE
D'INFORMAZIONE**



GÉNÉRATION SANS TABAC

**AMBITIEUX,
MAIS POSSIBLE**

P5 À 7

Photo Ali Yahya • Unsplash

1,60€



**ENVIRONNEMENT
SOUS LA MER,
UN VACARME
ASSOURDISSANT
P24**

**KAMPÀ P2 • ÉDITO P3 • OPINIONS P4
ENFANCE EN DANGER P 8
BRÈVES P10 • STÀ IN CASA P23
CARNETS DE BORD P26
ANNONCES LÉGALES P11**



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

CAPES DE CORSE, 2025



KAMPÀ

À LA UNE

POLITIQUE SANITAIRE

GÉNÉRATION SANS TABAC

«AMBITIEUX, MAIS POSSIBLE» P5 À 7



OPINIONS

SOCIÉTÉ **ENFANCE EN DANGER, LA CORSE PAS ÉPARGNÉE**

EN BREF ET EN CHIFFRES

STÀ IN CASA

ENVIRONNEMENT **SOUS LA MER, LE VACARME**POLITIQUE **CARNETS DE BORD**

ANNONCES LÉGALES

P4

P8

P10

P23

P24

P26

P11

Isuli surelli

À MODU NOSTRU

Quand'ellu si parla di a rilazioni trà a Corsica è a Sardegna, ci n'hè chì n'ani poca primura. Altri parsoni sunnieghjani invece d'una leia più stretta à u nivellu linguisticu, culturali, economicu è turisticu. Parchì micca, à u cuntrariu. Ma quì, hè u gennaru di cullaburazioni chì no avariamu prifiritu mai veda. U 13 di faraghju scorsu, dui omi ricircati da a pulizza taliana sò stati arristati in Purtivechju è in Figari. Arristazioni rializati inde u quadru di un'uparazioni cù un nomu pocu cumunu è piuttosto pueticu, «Maddalena». Si tratta di parechji fatti dinunziati: «pussessu d'armi» è «associu di malfattori nentru à un trafficu di droga internaziunali, urganisazioni di deliti gravi com'è arrubbecci è l'attaccu di un camion di trasportu di soldi.» I dui omi sò suspittati d'altrondi d'avè pruvatu à attaccà quillu veiculu in Figari, dui anni fà, senza mai riescia à falla. Imprighjunati in un prima tempu in Borgu, sarani trasferiti in una prighjoni di u rughjonu di Parighji, prima d'essa mandati inifni in Italia. Unu di i dui omi hè discrittu, sicondu u ghjurnal L'Unione Sarda, com'è «un Sardu chì stà in Francia», è avaria missu in ballu frà altru una reta di vendita di droga. Grazia à una cumplicità, tagliava a sustanza, a vindia è facia scambii bancarii cù un antru omu, prisintatu com'è essendu u capimachja di un'organizzazioni di trafficu internaziunali d'armi è di droga cù a Corsica. Trà a nostra isula è a Sardegna, droghi è splusivi erani vinduti in scambiu d'armi. I carabinieri aviani dighjà missu in guardia custodia, dipoi u principiu di l'annu, 32 parsoni trà i cità di Cagliari, Sassari, Nuoro, Oristano, Livorno, Roma, Caserta, Napoli è a Corsica. In Sardegna, i ricerchi cuntinueghjani pà ritruvà altri parsoni, mentri chì un antru omu pudaria essa sempri nant' à a nostra isula. Isuli surelli? Pà i cumpurtamenti di maffiuselli, hè sicura! ■ **Santu CASANOVA**

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE™

RÉDACTION

Directeur de la publication – Rédacteur en chef:

Paul Aurelli

(Heures de bureau 04 95 32 89 95 – 06 86 69 70 99)

journal@icn-presse.corsica

Chef d'édition:

Elisabeth Milleliri

informateur.corse@orange.fr

(Heures de bureau 06 44 88 69 40)

1^{er} secrétaire de rédaction:

Eric Patris

eric.patris-sra@icn-presse.corsica

(Heures de bureau 06 44 88 66 33)

BUREAU DE BASTIA

1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

• Secrétariat Bernadette Benazzi

Tél. 04 95 32 04 40 (Heures de bureau 06 41 06 58 36)

gestion@corsicapress-editions.fr

• Annonces légales Albert Tapiero

Tél. 04 95 32 89 92 (Heures de bureau 06 41 58 40 23)

AL-informateurcorse@orange.fr

CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia,

Tél. 04 95 32 89 95

Société locataire-gérante des titres et marques

Principaux associés: PA, JNA, NCB, JFA, GA, AG, RL, PML0.

IMPRIMERIE

AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia

CPPAP 1125 C 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR

Alliance de la Presse d'Information Générale

Fondateur Louis Rioni

Vous aimez écrire et/ou prendre des photos?**Vous** avez une bonne connaissance de la vie publique, culturelle, associative et sportive dans votre bassin de vie?**Vous** souhaitez mettre en lumière les initiatives qui y voient le jour?**Vous** vivez en Centre-Corse, dans le Cap, la région de Vico, celle de Bonifacio ou le Sartenais?**REJOIGNEZ L'ÉQUIPE CLP D'ICN**Écrivez-nous: journal@icn-presse.corsica

#SCIENCESPORCS

EN LIBERTÉ

Quand des Françaises blessées, mais décidées à combattre, parlent aux Français, même si l'appel ne vient pas de Londres, le moins qu'on puisse faire est de les écouter. De prendre en compte leurs souffrances, entendre leurs cris de révolte, étancher leur légitime soif de justice. Le 9 février, Anna Toumazoff, ex-étudiante de SciencesPo Toulouse, a révélé avoir eu connaissance, en tant que présidente de l'association féministe de l'école, «*d'histoires et de témoignages laissés sous silence. [...] Des viols ou agressions sexuelles commis lors de soirées d'intégration (sic) ou des criteriums sportifs inter-IEP (sic)*». Et d'ajouter: «*Les écoles SciencesPo couvrent les violeurs, font taire les victimes, et apprennent à tous les autres la loi du silence... Ne nous étonnons pas de l'état de notre classe politique au vu de ce qu'on leur enseigne*». Accusations graves, à aborder avec la circonspection voulue pour une justice sereine, confite dans son quant-à-soi, prête à se hâter lentement. Il faut, de plus, respecter la présomption d'innocence et le sacro-saint renom de SciencesPo qui, depuis sa naissance en 1872, prône «*des valeurs d'ouverture et d'excellence*» et «*associe spécialisation en sciences humaines et sociales pour former des acteurs qui comprennent et transforment la société.*» C'est précisément cette façon de transformer la société qui, après les révélations d'Anna Toumazoff, gêne aux entournures et inquiète les gens de pouvoir. Car, bon an mal an, SciencesPo fournit 70 à 88% des futurs énarques, que l'on retrouve à tous les leviers de commande du pays. Au demeurant, on y justifie ses gages. Ainsi l'École d'affaires publiques et le programme Presage ont lancé, en 2019, le Certificat égalité femmes-hommes et politiques publiques, censé offrir un point d'appui pour «*pour mettre à jour les mécanismes des biais de genre, stéréotypes, sexisme, etc.*» Il propose notamment des «*ateliers de coaching*» pour acquérir «*les bonnes pratiques en termes de prise de parole en public, de présence sur les réseaux sociaux professionnels, de reconnaissance de situations de harcèlement sexuel, etc.*» Etc. occulterait-il le mot viol? Comment ne pas y croire quand les huiles de SciencesPo préoccupées par de tels sujets tombent des nues et disent ne jamais rien avoir subodoré? Heureusement on sait faire. L'honneur est sauf: une enquête préliminaire a été ouverte et deux ministres ont convoqué les directeurs des IEP. Iront-ils jusqu'à l'exorcisme pour faire sortir Satan de ce corps d'élite? Pour mieux cerner le problème ont-ils prévu de recueillir les témoignages de prestigieux anciens de l'école? Façon d'instruire à charge comme à décharge. On pense à DSK, Griveaux, Baupin, mais également à un ex-Président de la République. Par dessus tout, recueillir les témoignages, primordiaux, de femmes ayant fait une partie de leurs humanités à SciencesPo paraît incontournable. Ainsi, Mmes Aubry, Guigou, Pannier-Runacher, Parly, Touraine, ainsi que Mmes Vallaud-Belkacem, co-directrice du certificat et Périvier directrice du programme Presage, pourraient grandement aider la justice. Si toutefois, en «*leur temps*», elles furent au courant – par oui-dire, of course! – des dérives de mondaines bacchanales vers des comportements peu ragoûtants. Presage, lui, semble aujourd'hui découvrir toute l'horreur des faits et pourrait, à l'instar de la voyante extralucide recevant une magistrale baffe, s'écrier: «*Celle-là je ne l'ai pas vue venir!*» ■ **Paulu Santu MUSÉ-PUGLIESI**

Presage: Programme de recherche et d'enseignement des savoirs sur le genre genre, développé par l'Observatoire français des conjonctures économiques et Sciences Po.

HUMEUR

Indignation à œillères

Il y a bien eu des gens pour s'indigner des images tournées au Qatar à l'issue du mondial des clubs, montrant, au moment de la remise de médailles, M. Infantino, président de la Fifa, murmurant à l'oreille de femmes arbitres, lesquelles passent ensuite devant un cheikh quelconque sans échanger de salut avec lui, alors que leurs collègues masculins, eux, ont droit au «*check*» dudit personnage. L'indignation portait aussi bien sur la misogynie du potentat local, la lâcheté insigne du big boss du foot, la larvaire soumission des arbitres hommes qui n'ont pas osé se rebeller contre le sort réservé à leurs consœurs et la résignation de celles-ci.

Des gens amusés, voire révoltés, par les procédés de M. Thiriez qui se serait prévalu du soutien de quelques figures du sport tout en négligeant de les en informer, il s'en trouve aussi. D'autant plus qu'il joue maintenant le persécuté et invoque des «*menaces*» envers lesdits soutiens involontaires. L'affaire est d'importance: les élections à la tête de la fédération tricolore de balle au pied, rien de moins. D'aucuns, de méchantes langues assurément, se plaisent à rappeler que le moustachu en question n'en est pas à son coup d'essai en matière de coups tordus et de petits arrangements avec le courage et l'impartialité. Un bien beau spectacle qui lui ne se déroule pas devant des silhouettes en carton au son de réactions enregistrées.

La tonalité au terme d'une rencontre entre un club parisien et un barcelonais était tout autre. Telle une avenue ajacienne submergée par une vague pluviale, les réseaux sociaux dégoulinèrent, débordèrent de commentaires enthousiastes et de dithyrambes après la victoire des Parisiens, lesquels sont largement financés par le pays qui traite les femmes arbitres comme quantité négligeable. Des louanges au héros de la soirée aux moqueries envers «*les*» Catalans, toute la palette des réactions de supporters était déployée. Au même moment, partout en Catalogne, des dizaines de milliers de personnes protestaient contre l'arrestation de Pabblo Hasél, un rappeur condamné à la prison ferme pour quelques tw et une chanson où il brocarde les forces de l'ordre espagnoles et le roi émérite Juan Carlos. Les manifestations ont dégénéré en émeutes mais dans la capitale française, beaucoup se prosternent devant le roi du match, désigné illico-presto «*Roi de Catalogne*». La foule en colère, les rues en feu, une jeune femme touchée à l'œil, un homme blessé par des tirs de la police, tout cela défilait sans entamer d'un pouce la liesse des accros au ballon.

De quoi nous rappeler le Heysel et ce qu'en disait Desproges à propos de la joie ressentie quand «*la balle est dans les bois*» un soir de tragédie. ■ **Eric PATRIS**

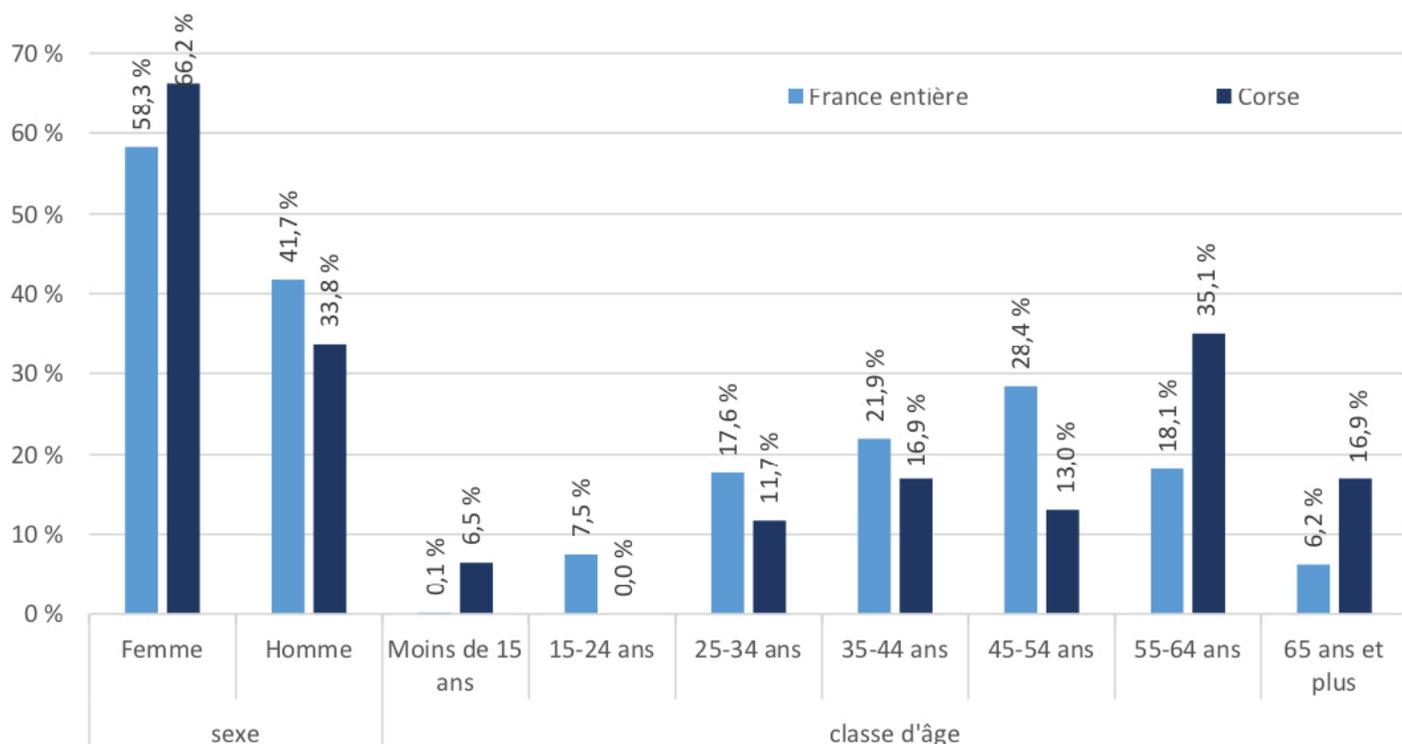
UNE GÉNÉRATION SANS TABAC

« **AMBITIEUX, MAIS POSSIBLE** »

*Emmanuel Macron
a déclaré la guerre
au tabagisme des jeunes.*

*Le Président de
la République souhaite à
court terme, d'ici 10 ans,
une génération sans tabac.*

*Pour les addictologues, si le président
veut réussir son pari, il faut démythifier
la cigarette et éviter de tomber
dans le piège de la cigarette électronique.*



* Période du 29 septembre au 30 novembre 2018

Champs : France entière et Corse

Source : données d'appels au 3989, la ligne téléphonique de Tabac info service

« On déconstruit ce mythe selon lequel nous sommes libres de fumer, pour montrer que, finalement, cela ne nous rend plus libres de ne plus fumer. »

« Je souhaite que la génération qui aura 20 ans en 2030 soit la première génération sans tabac de l'Histoire récente » a annoncé Emmanuel Macron le 4 février dernier à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le cancer. Objectif affiché, éviter chaque année en France les 75 000 morts du tabagisme. Vœu pieux ou une génération sans tabac est-elle vraiment possible et surtout dans un laps de temps aussi court qu'une décennie ? « C'est ambitieux, mais réalisable » estime Lisandru Colombani, psychologue et chef de service à l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (ANPAA Corse), à Bastia. Toutefois, si le gouvernement semble de son côté être prêt à mettre d'importants moyens financiers – 1,7 milliards d'euros sur 5 ans – pour le psychologue, cette promesse est possible « seulement si on a une action sur la société, et surtout sur la déconstruction de l'image positive que peut avoir le tabac. » C'est-à-dire, d'aller au-delà du message de prévention sanitaire pour s'orienter vers un message à l'impact plus « sociétal ». Pour celui qui est quotidiennement sur le terrain auprès des jeunes fumeurs, « Cela doit passer par un changement profond dans la vision que l'on peut avoir, jeunes et moins jeunes, sur le tabac. Mettre l'accent sur les effets pour la santé à long terme, que tout le monde connaît, cela fonctionne très peu. Les fumeurs savent très bien ce qu'ils risquent et cela ne les empêche pas de fumer ».

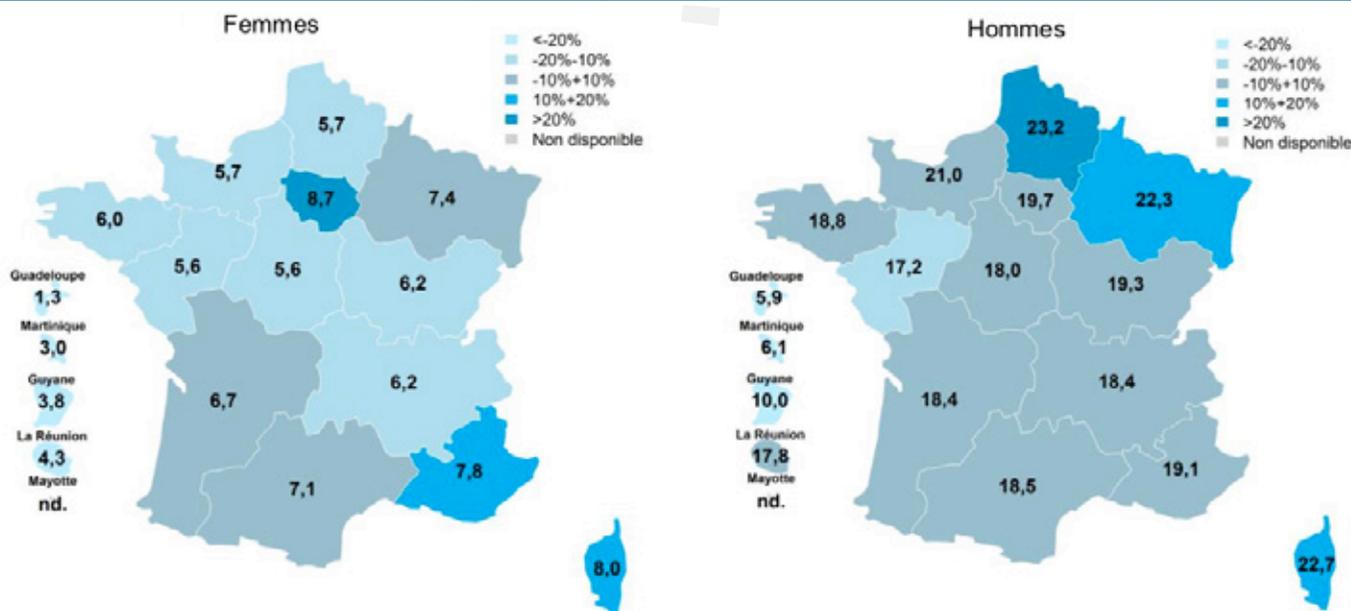
Pour Lisandru Colombani, si Emmanuel Macron veut réussir ce pari d'une génération sans tabac, il faut donc s'attaquer à l'image positive que le tabac peut avoir auprès des adolescents. « Il y a eu des campagnes de marketing ciblées avant l'instauration du paquet neutre, avec des packagings qui s'adressaient à certaines tranches d'âge ». Pour le psychologue, les choses sont plutôt claires : « Il faut démystifier la cigarette ».

Il faut dire que de l'âge d'or du western hollywoodien, aux stars du rock en passant par les caves de Saint Germain-des-Prés ou encore les GIQ de la Seconde Guerre mondiale, le mythe de la ciga-

rette est bien tenace dans nos sociétés depuis plusieurs décennies. Si, comme moyen de démythification, le paquet neutre « a eu un impact » reconnaît Lisandru Colombani, « il faut surtout prendre à contre-pied le fantasme qui entoure l'entrée dans le tabagisme. C'est-à-dire le fait de se dire que je m'affranchis des règles, je fais ce que je veux, je suis libre. Il s'agit presque d'un rite de passage à l'âge adulte. C'est ce que nous essayons de faire sur de la prévention, c'est-à-dire de faire réfléchir les jeunes, se demander en quoi rentrer dans une addiction rend libre. On déconstruit ce mythe selon lequel nous sommes libres de fumer, pour montrer que, finalement, cela ne nous rend plus libres de ne plus fumer. Nous mettons l'accent sur ça, car dire à un ado, que dans 20 ou 30 ans il risque un cancer, ça ne marche pas, ça ne lui parle pas. »

Objectif en somme, rendre *has been* la cigarette. « Il faudrait que ce ne soit plus quelque chose de socialement valorisé. Certains pays ont réussi » indique Lisandru Colombani en citant l'Australie en exemple. « Il y a un prix du paquet qui est exorbitant, mais socialement parlant, c'est mal vu de fumer et ce n'est pas valorisant ».

« Quand j'entends Emmanuel Macron parler de génération sans tabac, j'entends aussi sans cigarette électronique », indique également Lisandru Colombani car « les industriels du tabac ont investi des milliards dans des start-up de e-cigarette. Celle-ci, au départ, était un moyen de substitution, mais maintenant, et on le voit de plus en plus même en Corse, des jeunes qui n'ont jamais fumé de tabac consomment directement une cigarette électronique chargée en nicotine ». Pour le psychologue, ce nouveau mode de consommation ne fait que déplacer le problème. Et si le souhait présidentiel exprimé est celui d'une génération sans tabac, il ne faut pas oublier que le politique sait jouer sur la sémantique, surtout en matière de promesses. Ce qui peut laisser présager que l'addiction à la nicotine de la prochaine génération pourrait se faire via la cigarette électronique. Pour Lisandru Colombani, il faudra mettre aussi l'accent là-dessus. La vente de produits à base de nicotine



* Ecart relatif pour chaque région métropolitaine par rapport à la fraction des décès attribuable au tabagisme France métropolitaine et DROM.
 Champ : France métropolitaine et DROM
 Source : Certificats de décès (CépiDc), exploitation Santé publique France

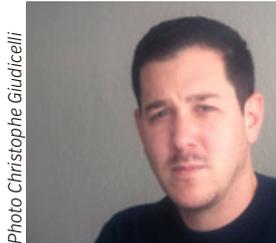


Photo Christophe Giudicelli

« La diminution du nombre de fumeurs en 2020 n'a été que de 1,5 %, alors que cette diminution flirtait avec les 4 % les années précédentes »

est interdite aux mineurs, mais comme pour le tabac, ils arrivent à s'en procurer. Le glissement de la substitution vers une consommation principale va devenir problématique au niveau sanitaire. Le gouvernement mènera-t-il le même combat contre la cigarette électronique que celui mené contre le tabac ?

Pour l'heure, cela dit, le problème de la cigarette est le plus préoccupant : « nous sommes la région la plus touchée de France en ce qui concerne le tabagisme chez les moins de 17 ans. La hausse des prix du tabac a un effet à court terme puisque la Corse va avoir un paquet à 10 euros d'ici quelques années, je ne suis pas certain que cela ait un grand impact. Et en termes de décès attribuable au tabagisme, la Corse est très haut placée, on est à 8 % pour les femmes et 22,7 % pour les hommes. Ce qui la place la Corse en seconde position des régions françaises. »

Et la crise de la Covid-19, n'a pas forcément amélioré les choses, en tout cas au plan national. « La diminution du nombre de fumeurs en 2020 n'a été que de 1,5 %, alors que cette diminution flirtait avec les 4 % les années précédentes ». L'épidémie de Covid a limité les actions des associations : « à l'échelle locale, nous avons fait le mois sans tabac mais sans les actions collectives qui, d'habitude, marchent bien auprès de la population ».

Cependant, dans le domaine de la prévention auprès des plus jeunes, un nouveau dispositif, Tabado, a malgré tout vu le jour sur notre île en 2020. Coordonné et financé par l'Institut national du cancer et s'adressant plus particulièrement aux jeunes des CFA et des lycées professionnels, il n'a été mis en œuvre en Corse que depuis le mois d'octobre dernier et concerne actuellement six établissements de l'île, deux en Haute-Corse, quatre en Corse-du-Sud. « Le but, c'est d'aller dans les établissements durant toute une année scolaire. Nous faisons, outre de la sensibilisation, de la prévention et des ateliers motivationnels pour encourager les lycées qui sont fumeurs, avec des mises à disposition de consultations auprès d'un tabacologue. Malgré la Covid-19, cela bien marché et c'est toujours en cours. » ■ Christophe GIUDICELLI

Santé publique France a publié début février 2021 les résultats, nationaux et régionaux, de l'opération Mois sans tabac pour l'année 2018 : **242 579** personnes s'y étaient inscrites dont **1 139** personnes en Corse (618 en Haute-Corse, 521 en Corse-du-Sud), soit 0,5 % des inscrits de France métropolitaine, pourcentage identique à la part de la population corse dans la population française. Si, pour la France entière, la classe d'âge la plus représentée parmi les inscrits était celle des 25 à 34 ans (28,7 % des inscrits), en Corse, la classe d'âge la plus représentée était celle des 35 à 44 ans (**27,6 %** soit 2,6 points de plus que la moyenne nationale). La tranche d'âge ciblée par Mois sans tabac était celle des 18-49 ans, mais seulement **12,3 %** des inscrits en Corse (contre 18,5 % pour l'ensemble de la France) se situaient dans cette tranche d'âge. Au moment de Mois sans tabac 2018, du 29 septembre au 30 novembre, le nombre d'appels traités par la ligne téléphonique 3989 de Tabac info service, était de **17 738** pour toute la France. Le département d'origine des appels était renseigné pour 69 % d'entre eux, soit 12 244 appels, dont 129 depuis les Drom hors Mayotte. La Corse représentait **0,7 %** des appels de France métropolitaine. Que ce soit pour la France entière comme pour la Corse, les appels étaient majoritairement le fait de femmes (58,3 % pour la France et 66,2 % pour la Corse). En Corse, la classe d'âge la plus représentée était celle des 55-64 ans (35,1 %), suivie de celle des 35-44 ans et des 65 ans et plus (16,9 % pour les deux classes d'âge). Cette tendance était différente de celle observée pour la France entière où la classe d'âge la plus représentée était celle des 45-54 ans (28,4 %). ■ AN

REPÈRES

ENFANCE EN DANGER

LA CORSE N'EST PAS ÉPARGNÉE



Photos Claire Giudici

Le 4 février dernier, les professionnels insulaires de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), réunis en intersyndicale, étaient dans la rue. Ils dénonçaient le manque de moyens humains et structurels adaptés aux problématiques des enfants.

Si leur mouvement a trouvé une issue favorable, il aura permis d'attirer l'attention sur la situation préoccupante de l'ASE, en Corse comme dans d'autres régions

On imagine souvent notre île comme le pays des enfants-rois, celui où les bambins sont à l'abri de tous les risques. Si l'image est belle, elle ne reflète malheureusement pas une réalité absolue. Aux situations sociales compliquées – dans une région où le taux de pauvreté avoisine les 20% –, au chômage, aux difficultés que rencontrent certaines familles pour intégrer ce qu'implique le fait d'être parent, vient s'ajouter la crise sanitaire et le stress qu'elle génère. Un cocktail qui a contribué à l'accroissement de situations extrêmement délicates.

C'est à l'ASE – que l'on appelait jadis la Dddass – qu'est confiée la mission de protection des mineurs définie dans le Code de l'action sociale et des familles. Elle dépend des départements depuis les lois de décentralisation de 1983 et, en Corse, de la CdC depuis 2018. Les responsabilités sont considérables. L'objectif premier est d'aider les familles à faire face à leurs difficultés, à gérer leur parentalité. Toutefois, lorsque que pour diverses raisons (violences intrafamiliales, dépendance à la drogue, à l'alcool, troubles comportementaux entraînant des manque de soins, des carences éducatives, psychologiques et toutes situations de danger) un mineur ne peut être maintenu dans son foyer d'origine,

l'aide sociale à l'enfance est chargée de répondre à l'ensemble de ses besoins (d'hébergement, de nourriture, éducatifs, scolaires, thérapeutiques, etc.). Il doit pouvoir être accueilli dans une unité spécialisée ou une famille agréée et accompagné jusqu'à sa sortie du dispositif (21 ans). Sont également pris en compte les mineurs non accompagnés (MNA), jeunes migrants arrivés seuls sur notre île. Pour y faire face, un personnel formé est indispensable : médical, paramédical, des psychologues, des travailleurs sociaux (assistantes sociales, éducateurs, etc.) – puis des administratifs. Or, si la situation de l'ASE est préoccupante en Corse, elle l'est également dans d'autres régions de France. Dans l'Hexagone, 306 800 mineurs ont fait l'objet de mesures de protection en 2018, des chiffres en progression de 35% depuis 1996. Les mesures de placements ont augmenté de 53% en raison de la nécessité d'accompagner les MNA, mais également en raison des dangers que peuvent courir les enfants au sein de leurs familles : chaque année, 72 enfants meurent sous les coups de leurs parents, soit près d'une mort tous les 5 jours. Or, selon un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) publié en 2019, plus de la moitié d'entre eux avaient été repérés par des professionnels (médecins, enseignants...). L'ASE, faute de moyens, n'avait mal-



« Je pense que personne ne s'attendait à un tel accroissement de la précarité mais aussi à ces situations sociales complexes »,

heureusement pas pu les prendre en charge. Pourtant des spots télévisés, des affiches, insistent sur la nécessité de composer le 119 pour signaler les maltraitances. La Corse n'est pas à l'abri : il y a quelques semaines à peine, des parents ont été mis en examen après la mort de leur bébé de 4 mois. Ce sont des situations que les professionnels de l'ASE ne jugent pas – il s'agit de tant de détresses conjointes – leur rôle est de trouver des solutions. Que se passe-t-il alors quand on signale un mineur en danger ? « Les établissements scolaires sont souvent le lieu où se font les informations préoccupantes (IP), mais elles peuvent être effectuées par n'importe quel citoyen, qui a la possibilité de préserver son anonymat, souligne Patrick Clémenceau-Fieschi, délégué STC de l'ASE. Les signalements sont pris en charge par la Cellule de recueil des informations préoccupantes (Crip) dont le rôle est – dans un premier temps – de recueillir le maximum d'éléments et d'évaluer la gravité de la situation. Si les craintes n'étaient pas justifiées, il peut y avoir un classement sans suite ; sinon, il y aura soit une orientation vers les travailleurs sociaux de secteur en vue d'une évaluation plus fine, soit une saisine directe au parquet, qui peut conduire à un placement immédiat de l'enfant. Dans le cadre d'une évaluation par les travailleurs sociaux, on peut, selon les éléments recueillis, proposer aux familles une aide éducative à domicile (AED) qui nécessite l'adhésion des parents et est contractualisée entre la famille et la Collectivité de Corse. En cas de désaccord des parents, on interviendra dans le cadre d'une mesure éducative qui passe par une saisine de la justice judiciaire (AEMO), ou d'un placement si le degré de mise en danger le nécessite. » Toutes ces interventions, pour être efficaces, impliquent un suivi régulier, une présence humaine active, et donc du personnel. « Il est difficile de donner un chiffre en termes de nombre d'IP par assistante sociale en ce moment, mais il est certain que les signalements sont en constantes augmentation et les moyens de moins en moins nombreux. » À titre d'exemple, pour la seule Haute-Corse, près de 690 mineurs font l'objet de mesures d'AED ou d'AEMO et 226 sont, à ce jour, confiés à l'Aide à l'enfance. Pour ceux qui doivent être retirés de leurs domiciles existent des Maison d'éducation à caractère social (MECS) ou des familles d'accueil agréées. Là encore, le bât blesse. « Sur la Haute-Corse, il existe trois établissements : le Belvedere, la Scalinata et la pouponnière. Or, actuellement, il n'y a déjà plus aucune place disponible. Il en est de même en Corse-du Sud, où la structure de la Falep est complète. Nous avons aussi Aduniti, qui accueille essentiellement les mineurs non accompagnés. En règle générale, nous en recevons environ 50 à 70 par an. L'année 2020 a été plus « calme » en raison de la crise sanitaire. » L'an passé, 35 nouvelles places avaient été créées, elles sont quand même insuffi-

santes : « Actuellement ils occupent en grande majorité les MECS. Une convention a été passée avec un autre département pour répartir si besoin. » Quant aux assistants familiaux [ex-familles d'accueil], ils étaient 69 au 1^{er} janvier 2021 : 35 dans le Pumontet et 34 dans le Cismonte. Ils ont en charge 188 enfants et ne peuvent en recevoir davantage. De plus, certains vont prendre leur retraite.

Ces jeunes mineurs au parcours difficile ont aussi, souvent, besoin d'un suivi pluridisciplinaire auprès de psychologues, psychomotriciens, orthophonistes, etc. Il se fait en Centre médico-psychologiques [CMP] ou en centre médico-psychopédagogique [CMPP]. En fonction des situations, de la reconnaissance éventuelle d'un handicap par la Maison des personnes handicapées [MDPH], il peut se faire aussi en Institut thérapeutique et pédagogique [Itep] ou dans le cadre de Services d'éducation et de soins à domicile [Sessad]. « Là encore, remarque Patrick Clémenceau-Fieschi, la Corse a malheureusement un train de retard. Ces dispositifs sont une aide indispensable. Mais par manque de personnels, l'offre n'est plus en adéquation avec la demande. » Puis il y a les risques liés à la délinquance, pour lesquels on a des éducateurs de rue. C'est le rôle de l'association Leia en Haute Corse. Un accompagnement éducatif ne peut avoir lieu qu'avec l'adhésion du jeune concerné. Or, ces dernières années, la population de l'île a augmenté. A-t-on anticipé la situation ? « Indéniablement, non ! souligne le responsable syndical. Je pense que personne ne s'attendait à un tel accroissement de la précarité mais aussi à ces situations sociales complexes, avec une multiplicité de problématiques cumulées [sociales, financières, psychiatriques, etc.] qui rendent encore plus difficiles les prises en charge. À cela s'est rajouté la crise sanitaire qui n'a fait que donner le coup de grâce ».

La stratégie nationale 2020-2022 publiée par l'Etat vise à mettre en œuvre une politique « garantissant les mêmes chances et les mêmes droits à tous les enfants ». Le but : agir précocement en lien avec les services de Protection maternelle et infantile [PMI], sécuriser les parcours des enfants protégés, prévenir les ruptures, leur donner les moyens d'agir, garantir leurs droits et préparer leur avenir. Ces engagements ont été contractualisés avec 30 départements volontaires en 2020, qui ont déposé des dossiers très argumentés. La région de Corse en fait partie et 80 millions d'euros ont été débloqués par l'État pour l'ensemble. Dans l'île, 16 millions d'euros sont destinés à la protection de l'enfance. D'ores et déjà, des recrutements sont lancés, des restructurations en route. « Les prochaines années n'iront pas en s'améliorant, conclut Patrick Clémenceau-Fieschi, il faut songer à anticiper. » ■ Claire GIUDICI

ÉCONOMIE

Malgré la crise, les entreprises corses résilientes

Elles ont été 801, de tailles et de secteurs d'activités différents, à accepter de répondre. Courant janvier, la Banque de France a réalisé une enquête de conjoncture économique régionale auprès d'entreprises corses. Menée de façon annuelle, le but de cette opération annuelle, est tout d'abord d'apprécier les principales tendances de l'année écoulée en matière d'activité, d'effectifs ou encore d'investissements et de rentabilité. Et le moins qu'on puisse dire, c'est que 2020 aura été une année très particulière. Ainsi, la Banque de France pointe en premier lieu que «*très affectées par les mesures de restriction liées à la Covid-19, les entreprises corses ont connu un brusque arrêt lors du 1^{er} confinement*». Dans ce droit-fil, l'enquête détaille que le secteur de l'industrie a enregistré «*un fort décrochage sur l'exercice 2020*», le secteur des matériels de transport étant «*fortement impacté par la crise du secteur aérien [-50.1%]*» tandis que la fabrication de produits agroalimentaires «*a souffert de la moindre fréquentation touristique [-12.8%]*. Seuls les «*autres produits industriels ont mieux résisté avec une baisse de l'activité limitée à -5.4%*». Du côté du secteur de la construction, le constat n'est guère plus rose avec des chutes d'activité de -15,6% pour le gros œuvre, -16,4% pour les travaux publics et -9,3% pour le second œuvre. Mais c'est surtout pour les services marchands, prédominants en Corse, que la situation est la plus marquée. «*Plombé par sa composante tourisme, fortement pénalisée par les restrictions sanitaires*», ce secteur enregistre un net repli avec des chutes de 38% pour l'hébergement, et 34% pour la restauration. Mais cette enquête s'astreint également à dresser les perspectives pour l'année qui commence, et pointe ici des signaux plutôt encourageants, en notant que certaines entreprises insulaires ont su faire preuve d'une «*bonne résilience*» face à la crise. Ainsi, malgré les incertitudes qui subsistent, la Banque de France attend un rebond de l'activité dans tous les secteurs, sans pour autant qu'elle n'atteigne les niveaux d'avant crise. En 2021, sont ainsi attendues des progressions du chiffre d'affaires de 5% pour l'industrie et de près de 4,5% dans le secteur de la construction. Pour les services marchands, en revanche, si une augmentation de l'activité est bien attendue, portée notamment par les services aux entreprises, et que «*des perspectives de petite hausse de l'activité dans les secteurs touristiques*» sont à noter, l'étude souligne que le transport de passagers apparaît pour sa part durablement impacté. ■ MP

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET INTERCOMMUNALITÉS

La Cab, Marana-Golo et Sud-Corse unissent leurs moyens



Le 11 février, les trois collectivités ont paraphé une convention les liant dans leur mise en place du Plan climat-air-énergie territorial (PCAET), document stratégique obligatoire depuis 2016 pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants. Son objectif est de «*planifier pour les six années à venir les projets et les actions que les collectivités concernées vont mettre en place pour adapter leur territoire aux conséquences du changement climatique, diminuer la pollution atmosphérique, réduire la consommation ou encore accroître la production d'énergie propre tout en mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire (élus, population, entreprises, agriculteurs associations etc.)*» explique Leslie Pellegrini, vice-présidente de la Communauté d'agglomération de Bastia (Cab) en charge de la transition écologique. Pour l'élue, ce plan débutera par «*un diagnostic*», mais ce qui fait ici l'intérêt de ce document est le rapprochement des trois collectivités. «*Nous partageons le même air et la même eau*» rappelle Louis Pozzo di Borgo, président de la Cab. Jean-Christophe Angelini, président de la Communauté des communes Sud-Corse insiste sur les enjeux en précisant que «*si par le passé, le changement climatique pouvait être quelque chose qui n'avait pas de réalité, aujourd'hui les temps ont changé, les menaces climatiques, les incendies en hiver sont tout autant de risques qui pèsent sur notre cadre de vie*». Aussi souhaite-t-il que, face au changement climatique, «*la réponse soit également locale*» et «*que les intercommunalités s'inscrivent dans une logique de projet*». Avec cette convention PCAET signée à trois mains, c'est justement, pour Jean Dominici, président de la Communauté des communes Marana-Golo, le moyen de s'associer sur «*des projets concrets et politiques*». Comprendre ici la mutualisation des moyens et notamment la possibilité de réaliser des économies sur les dépenses publiques. Si, pour l'instant, ce PCAET en est à ses prémices en matière de contenu, l'idée de la mise en place d'un groupement de commande commun aux trois intercommunalités est déjà bien dans les cartons. Ce groupement permettra dans un premier temps de mutualiser les coûts de l'étude «*diagnostic*» indispensable à la mise en place des actions, mais aussi de mettre en commun les compétences, l'ingénierie des services et surtout le nerf de la guerre, c'est-à-dire aller collectivement à la recherche des financements. Malgré cet engagement mutuel, chacune des collectivités reste cela dit maîtresse des décisions et des projets qui seront menés sur son territoire. ■ JE

ERRATUM

81% des Français (et non 87% comme l'avons mentionné dans notre précédente édition) ont dû ralentir leur projet d'investissement immobilier à cause de la crise sanitaire, selon une étude réalisée par le réseau social de l'immobilier People United Business qui cite notamment, parmi les conséquences de la pandémie, les retards de chantiers, les visites virtuelles voire annulées, ou encore la réticence des banques à prêter des fonds.



Bulletin d'abonnement

À remplir et à retourner sous enveloppe affranchie à :
ICN CorsicaPress éditions • Immeuble Marevista • 12, Quai des Martyrs • 20200 Bastia

JE M'ABONNE

- Pour un an à la version papier pour **60€** Pour un an à la version web pour **30€**
 Pour un an à la version papier plus version web pour **65€**

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

Pour recevoir la confirmation de mon abonnement et les informations liées à mon compte client, j'indique mon adresse e-mail (en capitales) :

EMAIL : _____ @ _____

Je désire recevoir gratuitement la newsletter d'ICN

J'accepte de recevoir les informations d'ICN Oui Non
et de ses partenaires Oui Non

Ci-joint mon règlement par :

Chèque à l'ordre d'ICN Carte bancaire

N° :

Expire fin : _____ Clé : _____ Les 3 derniers chiffres au dos de votre carte bancaire

Date et signature obligatoires

CORSICAPRESS ÉDITIONS SAS • RCS BASTIA 528 790 033



WWW.CORSEPISCINE.COM

AGENCE DE PRUNELLI
Z.I. de Migliacciaru
20243 Prunelli
04 95 58 28 97

AGENCE DE BORGIO
Lieu-dit Valrose
20290 Borgo
04 95 31 69 16

SERVICE COMMERCIAL
06 73 54 19 19

ENVIRONNEMENT

SOUS LA MER, UN VACARME ASSOURDISSANT

Depuis Olmeto, l'Association de défense de la nature Passpartou vient de saisir le ministère de la Transition écologique suite à un arrêté modifiant la réglementation du whale-watching et qui selon elle ne protège pas assez les cétacés.

Des animaux aujourd'hui gravement menacés, notamment en Méditerranée, du fait notamment de la multiplication des bruits anthropiques qui viennent perturber la quiétude sous-marine.

« **U**ne lettre de colère ». C'est ainsi que Thierry Hoolans, président de l'Association de défense de la nature (ADN) Passpartou, décrit le courrier qu'il a adressé au ministère de la Transition écologique, le 12 janvier dernier. Les colères, ce Bruxellois installé à Olmeto depuis une quinzaine d'années les accumule en constatant les dégâts que l'humain cause de façon croissante à la biodiversité, et en particulier à celle du monde marin. Ainsi, dans ce courrier, il s'attache à démontrer que la modification récemment apportée à l'arrêté du 1^{er} juillet 2011 réglementant le *whale-watching* n'est pas assez contraignante pour le bien-être des cétacés, alors que la pratique explose ces dernières années. « Nous nous sommes battus pour faire modifier cet arrêté, qui ne prévoyait à l'origine pas de distance minimale entre les embarcations et les animaux » et stipulait « juste qu'il était interdit de les poursuivre et de les harceler », explique cet éthologue naturaliste passionné. « Désormais, une distance minimale est établie, mais celle-ci n'est que de 100 mètres. » Or, selon lui, c'est loin d'être suffisant pour protéger ces mammifères marins des méfaits de la technologie humaine. En effet, ancien architecte naval et physicien de formation, le président de l'ADN Passpartou étudie depuis longtemps les effets des bruits d'origine anthropique sous la mer sur les êtres vivants qui la peuplent. « Le son se disperse très fort dans l'eau, beaucoup plus que dans l'air. D'ailleurs le premier sens des animaux marins, c'est l'ouïe, dont ils ont besoin pour survivre », souligne-t-il en pointant le grave danger que leur fait courir la multiplication de ces bruits. D'autant plus quand on sait qu'ils peuvent être entendus par les cétacés à des centaines de kilomètres de leur point d'émission. « À partir du moment où l'on perturbe le bruit océanique ambiant, ne

serait-ce qu'avec le simple bruit d'un zodiac ou d'un scooter des mers, et il y en a de plus en plus, cela a des incidences sur eux », instille-t-il. C'est en partant de ce constat que, comme des centaines de scientifiques à travers le monde, Thierry Hoolans dénonce inlassablement les effets à long terme du vacarme causé par les engins humains, de plus en plus gros et de plus en plus bruyants, sur la biodiversité marine. « Les dauphins entendent jusqu'à 500 000 Hertz. Pour donner un ordre d'idée, la chauve souris, qui est le mammifère terrestre qui a l'ouïe la plus développée, entend jusqu'à 150 000 Hz, indique-t-il. Comme l'humain, le dauphin a une oreille interne, mais au lieu d'avoir un conduit auditif, il a un lobe tympanique dans lequel il y a une gelée très dense, conductrice de son. Il faut savoir que les dauphins entendent par leur mâchoire, et que le son arrive donc directement des os qui sont également faits d'une matière très dense et amplificatrice, qui est branchée directement sur le tympan. Et donc, il arrive que certains sons aient une fréquence tellement intense que cette matière à l'intérieur de l'os se met à vibrer très fortement et se disloque au niveau moléculaire, ce qui a pour effet de mettre une partie de la graisse de cette matière dans le sang, qui en montant au cerveau cause un AVC et la mort. » Mais ce n'est là qu'un écueil dans l'océan de conséquences catastrophiques que le bruit peut occasionner à ces cétacés. À l'instar de la surdité qui peut les gagner à force de subir continuellement les assauts de bruits anthropiques trop forts. « Or, quand on abîme une partie de l'oreille d'un dauphin, il ne peut plus chasser et se nourrir, ni même communiquer avec ses congénères ou éviter les prédateurs. Si on coupe le son à un dauphin, il ne peut plus rien faire et il meurt », déplore Thierry Hoolans. « On ne peut pas continuer à profiter de la nature comme cela, avec la quantité que nous

Photo Dimitris Vetsikas



Photo Thierry Hoolans

sommes, sinon on va vraiment vers des catastrophes pour la biodiversité et les animaux», s'alarme-t-il. Un avertissement qui se veut d'autant plus pressant que de graves effets commencent déjà à se faire sentir autour de la Corse. Vieux loup de mer, le président de l'ADN Passpartou, qui navigue depuis les années 1960 autour de l'île, raconte avoir constaté un net déclin des populations de dauphins au fil des années. Si autrefois il avait coutume d'apercevoir ces cétacés à chaque sortie en mer, ces apparitions se font aujourd'hui beaucoup plus rares. «*Désormais il faut naviguer longtemps et le chercher pour voir un dauphin. Et cela ne va que de mal en pis, parce qu'on les agresse en naviguant vite et en faisant du bruit dans l'eau. De moins en moins de dauphins vivent dans nos eaux, et ils y survivent surtout.*» Au quotidien, avec sa petite association, ainsi nommée en souvenir d'un voilier à bord duquel il accueillait des jeunes en difficulté dans le nord de la France et en Belgique pendant les années 1990, il tente donc de faire bouger les choses à son échelle. Pour ce faire, depuis le golfe du Valinco, il organise tout au long de l'année des sensibilisations à la problématique des effets sonores sur les cétacés lors de la Fête de la science, de la Fête de la mer, ou encore dans les écoles. Aux côtés du Groupe d'étude des cétacés en Méditerranée (Gecem), il a aussi longtemps participé aux autopsies de mammifères marins échoués sur les côtes corse. Un labeur qui est encore venu nourrir sa compréhension de la mécanique du son chez ces animaux. «*Je faisais un résumé entre ce que je voyais sur les autopsies, ce que je voyais au niveau des comportements humains, sur ce qui s'ensuivait au niveau des comportements des dauphins, et je mettais en forme le puzzle avec tout ça*», explique celui qui se veut maintenant avant tout lanceur d'alerte, notamment sur la situation des dauphins en

Méditerranée qui «*n'est pas rose du tout*».

Loin d'être isolé dans son combat, Thierry Hoolans peut compter sur l'appui de Global Earth Keeper, dont il est également membre actif et avec qui il a organisé une campagne de communication autour de la pollution sonore sous-marine il y deux ans. Une problématique face à laquelle de nombreuses ONG se mobilisent également à travers le monde, demandant avec force la réglementation internationale du bruit océanique. Tandis que l'Onu, elle-même, au travers de résolutions de son Assemblée générale, a signalé à plusieurs reprises que le bruit anthropique en milieu marin peut constituer un danger pour les animaux.

Grâce à ces actions et aux études scientifiques qui se multiplient, Thierry Hoolans espère maintenant que son appel au ministère de la transition écologique ne restera pas lettre morte. «*Au moins que cela contribue à faire ajouter un 0 aux 100 mètres de distance minimale entre les bateaux de whale watching et les cétacés, lance-t-il. Mais il faudrait aussi mettre des moyens en place pour empêcher que les gens fassent des bêtises, par exemple avec une brigade maritime plus importante en Corse ou des éco-gardes.*» Ce grand amoureux de la mer aimerait que l'on arrête d'y faire n'importe quoi. «*Une des solutions efficaces pour protéger la biodiversité marine serait de limiter les vitesses et ainsi de limiter les bruits. Et surtout, le plus important est de ne jamais poursuivre les cétacés et de couper le moteur si l'on en croise. Il faut que les gens arrêtent d'être égoïstes et ne pensent plus juste à se faire plaisir, mais se mettent aussi à la place des animaux qui sont en face d'eux. Aujourd'hui, on ne connaît même pas la partie émergée de l'iceberg pour la pollution sonore sous marine. Mais encore une fois l'humain joue à l'apprenti sorcier.*» ■ Manon PERELLI

UN BASSIN DE PISCINE EN INOX? BERNDORF BÄDERBAU VOUS EN DIT PLUS...



Avec 60 ans d'existence, le modèle de bassin de piscine en acier inoxydable est très connu en Allemagne, Autriche, Suisse... beaucoup moins en France. Présent sur ce secteur d'activité depuis les origines, Berndorf Bäderbau, filiale du groupe industriel Berndorf, est le premier concepteur et constructeur européen de ce type de bassin, que ce soit pour les collectivités, le secteur hôtelier ou les particuliers.

Berndorf Bäderbau est située à Berndorf (Autriche), petite ville nichée dans la vallée de la Triesting, au milieu des pins noirs du massif montagneux de la forêt viennoise –déclarée réserve de biosphère par l'Unesco. Ce n'est pas par hasard, la tradition du travail du métal dans la vallée de la Triesting remonte au Moyen-Âge. Mais le cadre naturel fait que Berndorf Bäderbau a également pleine conscience des enjeux environnementaux : certifiée ISO 9001 [qualité] l'entreprise est la seule du secteur d'activité à avoir également la certification ISO 14001 [environnement].

Ses quelques 7500 références - soit l'équivalent de 1 million de m² de surface d'eau - réparties dans toute l'Europe reflètent des attentes et des exigences très diverses, à commencer par la situation même et la nature du terrain, mais aussi bien entendu les attentes du maître d'œuvre et de l'utilisateur final. Berndorf Bäderbau possède un savoir-faire acquis en collaboration avec tous les corps de métier du domaine aquatique, et peut répondre tant sur le plan technique que sur la force de conseil.

Berndorf Bäderbau représente un partenaire incontestable au service d'une vision globale de la piscine publique. Dans le cadre des préoccupations des collectivités locales sur les notions de développement durable et d'optimisation des coûts de fonctionnement, les atouts de nos solutions inox sont indéniables, en ce qui concerne la construction neuve ou la rénovation.

Berndorf Bäderbau et sa filiale française souhaitent mettre à disposition des collectivités corses et des entreprises locales son savoir-faire et son expertise pour tous projets aquatiques. De la conception à la réalisation nous saurons répondre aux besoins et attentes que ce soit pour le scolaire, le sportif, le loisir ou le bien-être. ■

Rendez-vous au CNCM... en livestream

En dépit de la crise sanitaire, le Centre national de création musicale (CNCM) Voce, à Pigna poursuit sa mission d'accueil d'artistes en résidence ainsi que son travail de recherche et de création, en adaptant cela dit ses moyens de diffusion et l'accès à la culture. Compte tenu du contexte actuel et des mesures qu'il impose, les concerts et autres restitutions de travail en sortie de résidence, ne sont actuellement ouverts qu'aux acteurs culturels (artistes, programmeurs, diffuseurs, presse, etc.) dans le respect des mesures sanitaires. Toutefois, les spectacles sont filmés et mis en ligne en libre accès sur les différentes plateformes de Voce. Prochaine sortie de résidence à suivre par ce biais, celle de la compagnie



théâtrale A Funicella, *La passion selon Marie*, une pièce écrite et mise en scène par Charlotte Arrighi de Casanova où se croisent plusieurs figures féminines, plusieurs Marie. Celle qui vient tout juste de décider qu'il est temps de changer de vie; celle qui, morte 15 ans auparavant sous les coups de son compagnon, lui est apparue fumant sur sa tombe, au cimetière du Père Lachaise; et la mère du Christ, compatissante mais impuissante, dont on attend trop de miracles. Le livestream est annoncé pour le 20 février, 18h. Puis *Pour l'amour de ma douce amie*, travail mené par l'ensemble de musique ancienne Gilles Binchois sur les chansons de Guillaume Dufay, compositeur du XV^e siècle dont la musique a préfiguré le madrigalisme et la musique de la Renaissance. Livestream prévu le 28 février à 18h. ■ PMP

Savoir + : www.voce.corsica/programmation/

Prendre la plume

Apparemment, la pandémie aura, entre autres effets inattendus, donné ou redonné aux Français le goût du sport et de la lecture. Mais, au delà des journaux de confinement que quelques people ont cru bon de faire publier, elle a aussi permis à certains de se lancer dans l'écriture. Ou d'oser se jeter à l'eau en partageant leurs textes et en affrontant l'avis de lecteurs. Au printemps dernier, durant le confinement, les éditions Albiana lançaient le projet *Décameron20/2.0*. S'inspirant de l'œuvre la plus fameuse de Boccace, il s'agissait de «mettre en place un fabuleux chantier littéraire commun» et de rendre «hommage à la littérature salvatrice, celle d'hier et celle de demain, mais aussi à la créativité et à la puissance de l'humain».



C'est ainsi que jusqu'au 3 mai 2020, le blog de la maison d'édition a accueilli des textes (en français, corse ou italien, accompagnés ou non d'une traduction) d'auteurs très divers, qu'ils soient novices ou confirmés, qu'ils aient déjà été édités ou non. Prose, vers, fiction, récit, théâtre, toutes les formes littéraires étaient les bienvenues. Si un thème était proposé chaque semaine, les contributeurs avaient toute liberté d'écrire sur le sujet de leur choix. Plus de 140 auteurs ont contribué, cinq semaines durant, à alimenter ce projet, offrant ainsi plus de 400 textes à plusieurs milliers de lecteurs. Par la suite, ces textes ont été édités dans un recueil, *Décameron 2020*, et l'initiative a valu à Albiana de recevoir, le 5 décembre dernier, un Trophée de l'édition, décerné par *Livre Hebdo*, dans la catégorie Innovation du confinement. Les choses auraient pu en rester là mais, entre-temps, une autre idée a pris forme, *Le Nouveau Décameron*. Une revue littéraire participative et «mensannuelle», avec d'une part, comme au printemps 2020, la publication en ligne de textes adressés par tous ceux qui souhaitent poursuivre ou rejoindre cette petite aventure créative et d'autre part la publication annuelle d'un recueil. Chaque mois, les participants se voient proposer (mais pas imposer) un thème particulier. Ainsi, pour février, ils sont invités à répondre, chacun à leur manière, à la question «*De quoi seront faits nos lendemains?*». Ils peuvent cela dit puiser aussi leurs sources d'inspiration dans des thèmes déjà proposés (Permission de sortie, La cuisine en partage, L'oubli, Regain, résilience, renouveau... ou encore Jusqu'ici tout va bien!) ou encore improviser. ■ PMP

Savoir + : www.albiana.fr/blog (rubrique: *Le nouveau Décameron 2021*)

Faire des bulles

Vous aimeriez raconter une petite histoire en BD, mais vous ne savez pas dessiner? Qu'à cela ne tienne, le concours Patrimoine et bande dessinée n'attend que votre contribution! Organisé par la Bibliothèque nationale de France (BnF), il s'adresse aux scolaires – qui travailleront par exemple sur ce projet dans le cadre d'un atelier en classe – mais aussi au grand public, dès 6 ans révolus. L'objet du concours est on ne peut plus simple: il s'agit de créer une bande dessinée en utilisant une ou des images provenant des collections numérisées de la Bibliothèque nationale de France, grâce à l'application gratuite BdnF, la fabrique à BD. Le concours se décline en trois catégories: Même (une case), Format court (trois cases ou quatre cases), Planche (une seule). Unique contrainte – hormis celle de ne pas proposer une création qui puisse tomber sous le



coup des lois et règlements en vigueur – utiliser au moins une image qui peut être, au choix: déjà intégrée dans l'application BdnF, issue des corpus téléchargeables de la BnF, ou encore tirée des collections de Gallica (la bibliothèque numérique de la BnF) qui sont dans le domaine public au sens du droit d'auteur. L'intégration dans la BD d'œuvres provenant de Gallica mais encore protégées par un droit de propriété intellectuelle, et/ou d'œuvres ou documents provenant d'une source autre que Gallica et BdnF (notamment trouvés sur Internet) est strictement interdite. En revanche, l'intégration dans la bande dessinée d'œuvres originales (dessins, photographies, collages...), réalisées par les participants, est licite et même encouragée. La date limite de participation au concours est fixée au 28 février inclus. ■ AN

Savoir + : bdnf.bnf.fr/concours.html

CARNETS DE BORD

NAPOLÉON, LES VIEUX ET LA RETRAITE

par Béatrice HOUCARD



C'est l'ancienne ministre Michèle Delaunay (chargée des personnes âgées et de l'autonomie au début du mandat de François Hollande) qui a trouvé les chiffres, non sans mal, en épluchant la littérature foisonnante sur le Covid-19: il y a eu, entre le 1^{er} mars 2020 et le 7 février 2021, 32 679 morts du Covid parmi les résidents des Ehpad. Ceux-ci représentent donc 40 % de la totalité des victimes de la pandémie. Ils en représentaient même 50 % pendant la première vague, au printemps 2020.

Hors épidémie, on dénombre en moyenne 1600 morts par jour en France, dont un quart dans les Ehpad. La surmortalité des résidents des établissements pour personnes âgées n'est donc pas à démontrer. Quelques signaux récents font espérer une éclaircie: à la date du 14 février, 30 % de ces résidents avaient reçu deux doses de vaccins, et 72 % s'étaient vu injecter la première dose. Les chiffres sont hélas beaucoup moins bons pour les plus de 80 ans restés à leur domicile: à peine 5 % ont reçu les deux doses protectrices. Pour l'ensemble de la population française, on est autour de 3 % seulement.

Au-delà des sinistres chiffres de la mortalité, il restera de cette période – quand enfin on en sera sorti – le désagréable souvenir d'une vraie-fausse guerre de générations. Certains ont suggéré aux plus âgés de s'auto-confiner, et auraient souhaité qu'Emmanuel Macron prenne une telle décision. Mais que font d'autres les plus âgés, par obligation, depuis près d'un an? D'autres se sont indignés que le gouvernement ait fait le choix de sacrifier les jeunes pour sauver les vieux, alors qu'il a surtout fait en sorte que le système hospitalier tienne le moins mal possible. Imagine-t-on, à la table du conseil de Défense, un participant, président de la République ou autre, décréter: «*Sauvons les vieux, tant pis pour les jeunes!*» J'ai même lu que «*les baby-boomers*», coupables comme on sait de tous les maux, avaient «*décidé*» de sacrifier les jeunes pour sauver leur propre peau. Pardon, il y a une erreur quelque part: je suis «*baby-boomeuse*», on ne m'a rien demandé et il ne me semble pas non plus qu'il y ait eu un référendum sur la question.

On a entendu des propos encore plus inquiétants. Ainsi le journaliste François de Closets, 87 ans, partisan du confinement des plus

âgés y compris lui-même, est allé jusqu'à dire que «*toutes les vies n'ont pas le même prix*». Que d'horreurs on pourrait commettre en appliquant un tel principe! La vie d'un jeune et la vie d'un vieux? La vie d'un riche et la vie d'un pauvre? La vie d'un ingénieur et celle d'un ouvrier? La vie d'un artiste et celle d'un manoeuvre? La vie d'un Français depuis cinq générations et celle d'un immigré de fraîche date? On voit où une telle «*pensée*», qui est surtout une facilité pour plateaux de télévision, pourrait mener notre déjà triste histoire présente.

CINQ MORTS PAR JOUR

C'est un effet inattendu du couvre-feu: il n'y avait jamais eu aussi peu de morts sur les routes de France qu'en janvier 2021: 171 personnes décédées, contre 264 en janvier 2020. Avec 171 morts, on tombe à un peu plus de cinq morts par jour en moyenne, alors qu'on plafonne à dix morts depuis plusieurs années. Pour mémoire, on comptait 22 morts par jour en 2002, lorsque Jacques Chirac annonça son grand chantier contre la violence routière. Le chiffre de janvier est évidemment une exception et est sans doute appelé à le rester encore longtemps. Mais la progression est régulière, notamment grâce à... la limitation à 80 km/h. Il est encore un peu tôt pour tirer des enseignements définitifs, mais l'étude de la mortalité sur les routes en 2019, alors que le 80 km/h, s'appliquait partout, n'est pas contesté: 211 tués en moins sur ces routes. Dommage pour les trente-deux départements qui ont choisi le retour à 90 km/h sur tout ou partie de leur réseau, sans toujours tenir bien compte de l'accidentologie locale.

C'est un fou d'automobile, Jean Todt, représentant spécial de l'ONU sur la sécurité routière, qui le dit: «*Imaginez que les gouvernements s'engagent pour la sécurité routière comme ils s'engagent en ce moment contre le Covid-19. On épargnerait des centaines de milliers de vies et des millions de blessés.*» Chaque année, dans le monde, on dénombre 1,4 million de morts sur les routes.

LE GÉNÉRAL HIVER ÉTAIT LÀ

Les dépouilles de 126 soldats russes et français, morts avec des centaines de milliers d'autres lors de la retraite de Russie en no-



Photos Aris Sfakianakis - DR Unspk/ish

vembre 1812, ont été inhumées le 14 février à Viazma, à 200 kilomètres à l'ouest de Moscou. Les malheureux étaient tombés après avoir quitté la capitale russe et avant le passage de la Bérézina, rendu célèbre par le roman de Tolstoï *Guerre et paix* et les films qui l'ont adapté. Napoléon y a connu sa plus grande défaite, avant celle, définitive, de Waterloo, trois ans plus tard. La langue française y a gagné une expression courante (quelle bérézina!) et Victor Hugo a immortalisé les Grognaards par ses vers :

*Il neigeait. Les blessés s'abritaient dans le ventre
Des chevaux morts; au seuil des bivouacs désolés
On voyait des clairons à leur poste gelés,
Restés debout, en selle et muets, blancs de givre,
Collant leur bouche en pierre aux trompettes de cuivre.*

Pourquoi enterre-t-on si tard ces pauvres diables? Tout simplement parce que les restes des soldats n'ont été mis au jour qu'en 2019 par des archéologues français et russes, dix ans après avoir été déterrés par des pelleteuses de chantier lors de travaux. Une expertise réalisée par l'Académie russe des sciences a établi qu'il s'agissait bien de victimes de la campagne napoléonienne. Les études de ce qui reste des uniformes, notamment des boutons métalliques, ont permis d'établir que certains appartenaient aux 24^e, 30^e et 55^e et 106^e régiments d'infanterie de ligne et d'infanterie légère de l'armée de Napoléon.

De nombreux officiels russes et français étaient présents pour cette cérémonie, ainsi que le Prince Joachim Murat, arrière-arrière-petit-fils du célèbre maréchal de Napoléon, et Ioulia Khitrovo, arrière-arrière-petite-fille du général en chef du Tsar, Mikhaïl Koutouzov, le héros russe qui a repoussé l'Empereur français. «*Au fil des générations, la mort et le temps réconcilient tout le monde*», a déclaré Ioulia Khitrovo, alors que les relations entre l'Union européenne et la Russie sont presque aussi froides que la température enregistrée dimanche à Viazma : moins 15 degrés. C'était presque un symbole : ne dit-on pas qu'en appui de Koutouzov, c'est le général Hiver qui avait infligé cette retraite à l'armée impériale?

POLÉMIQUE POUR UN BICENTENAIRE

On va beaucoup parler de Napoléon cette année, et pas seulement

en Corse, avec le 5 mai le bicentenaire de sa mort à Sainte-Hélène. Selon l'historien Thierry Lentz, directeur de la Fondation Napoléon, Emmanuel Macron pourrait ce jour-là faire un geste. Polémique garantie, dans un pays qui n'avait pas jugé bon de célébrer le bicentenaire de la victoire d'Austerlitz, le 2 décembre 2005.

Polémiques qui ont d'ailleurs commencé. Les contempteurs de Napoléon 1^{er} estiment qu'on ne doit pas célébrer un homme qui avait rétabli l'esclavage, aboli (en théorie mais pas en pratique) par la Révolution française. Il ne faudrait pas le célébrer parce qu'il a fait la guerre, comme les rois avant lui et pas mal de monde après.

Rêvons un peu : on pourrait profiter de cette année pour se livrer à un bilan sérieux du règne napoléonien. Le 18 Brumaire, certes. L'Empire, oui. Les guerres, bien sûr. Mais surtout l'organisation administrative, judiciaire, financière et sociale du pays et leur efficacité, sans oublier bien sûr le Code civil. Selon l'historien Patrice Gueniffey, beaucoup de Français ont «*la nostalgie de l'autorité de l'Etat et de la grandeur nationale, du pouvoir rationnel et efficace, du sauveur et du législateur*».

À l'heure où s'ouvre un très intéressant débat sur le point de savoir si les vaccins anti-Covid doivent être déclarés «*biens communs de l'humanité*» et donc nationalisés, ou rester propriété de ceux qui les inventent, on peut même retrouver un décret impérial en date de 1810, qui pose très précisément la question à propos des remèdes et montre à quel point cette période est fondatrice et son chef visionnaire.

On y lit notamment : «*Notre ministre nommera une commission [...] à l'effet : 1° d'examiner la composition du remède et de reconnaître si son administration ne peut être dangereuse ou nuisible en certains cas ; 2° si ce remède [produit] des effets utiles à l'humanité ; 3° quel est le prix qu'il convient de payer, pour son secret, à l'inventeur du remède reconnu utile. [...] Un traité avec les inventeurs [...] sera homologué en notre Conseil d'Etat, et le secret publié sans délai.*»

Hélas, il y a fort à parier qu'on va juger l'héritage napoléonien avec les yeux et l'histoire de 2021, en multipliant les contresens. Certains demanderont même qu'on libère les Invalides de son célèbre tombeau, sous le prétexte que Napoléon aurait abattu la République et la Révolution. Au lieu de pérorer, certains devraient lire des livres. ■

**AGIR
PLUS**

SOLUTION TRAVAUX BONIFIÉS

**JUSQU'À 100%
DE VOS TRAVAUX FINANCÉS***

ISOLATION, EAU CHAUDE, CHAUFFAGE...

Faites votre simulation de Prime économies d'énergie et demandez un devis à une entreprise partenaire Agir Plus sur corse.edf.fr/agirplus/

